N° 168 du mardi 22 mars 2022 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

TRAPPES
DES PERTURBATIONS À VENIR LIÉES AUX TRAVAUX DE LA RN 10

Actu page 4

Les abords de la piscine Jacques Monquaut vont faire peau neuve

Dossier page 2

La réunion organisée le 18 mars, après un mois de consultation, a permis de présenter le projet de requalification des abords de la piscine, qui devrait être livré à l'automne 2023.

Actu page 8

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Deux Maisons des services publics ont été inaugurées

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
La réunion sur la modification du PLUi reportée — Page 4

ÉLANCOURT
Les salariés d'Airbus mécontents de la proposition de la direction — Page 6

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Visitez le nouveau Forum des arts — Page 8

FAITS DIVERS
Voisins : Il tue un motard suite à une manœuvre en voiture — Page 10

HANDBALL
Montigny retrouve la victoire avec panache — Page 12

CULTURE
Trappes : Pierre Perret fait étape à la Merise — Page 14

ÉLANCOURT
UNE RÉUNION POUR POURSUIVRE LA CONCERTATION SUR LA COLLINE D'ÉLANCOURT

Actu page 4

Actu page 7

GUYANCOURT
La volonté de déplacer le local du syndicat étudiant ne passe pas

Actu page 9

MAUREPAS
Le lycée Dumont d'Urville partenaire du projet Container sans frontières

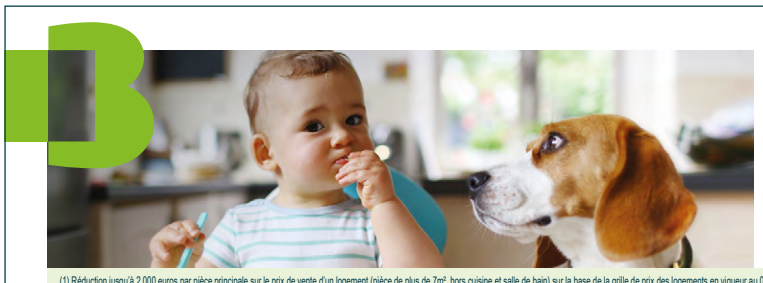

Jusqu'à
2000€/pièce(1)
Frais de notaire(2)
OFFERTS

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

01 58 88 10 00
prix d'un appel local depuis un poste fixe

(1) Réduction jusqu'à 2.000 euros par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/02/2022. (2) Frais de notaire offerts : Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. Offres (1) et (2) valables entre le 03 mars au 03 avril 2022, sur les logements à partir du 4 pièces de la résidence Le Domaine de la Favière à Crespières et à partir du 5 pièces des résidences La Clairière à Mareil-sur-Mauldre et Impulsion à Sartrouville, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Sont exclus de l'offre les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Photo Getty Image.. Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Athana 03-22.

TRAPPES

Les abords de la piscine Jacques Monquaut vont faire peau neuve

La réunion organisée le 18 mars, après un mois de consultation, a permis de présenter le projet de requalification des abords de la piscine, qui devrait être livré à l'automne 2023.

ALEXIS CIMOLINO

Après la consultation, la restitution. Une réunion publique était organisée le 18 mars à l'espace 1901, à Trappes, afin de présenter les grandes lignes du projet de réaménagement des espaces extérieurs de la piscine Jacques Monquaut. Située au sein du complexe sportif Jacques Monquaut, et composée également d'un pas de tir à l'arc et de courts de tennis récemment couverts, elle avait déjà bénéficié d'une rénovation de son bassin de 25 m en 2007.

DR

La piscine Jacques Monquaut est située au sein du complexe sportif Jacques Monquaut, composé également d'un pas de tir à l'arc et de courts de tennis récemment couverts. C'est ausi là qu'a lieu Trappes plage l'été.

En présence d'une quinzaine de personnes, notamment élus et usagers de la piscine, les résultats du questionnaire en ligne (ouvert pendant un mois aux Trappistes) ont ainsi été présentés. 184 personnes y ont répondu dont *« plus de la moitié sont des usagers réguliers de la piscine »*, précise Ayoub El Amrani, adjoint au maire chargé de la jeunesse et des sports, qui a mené la présentation.

L'idée étant de rénover ces espaces extérieurs de la piscine, devenus trop petits, selon l'élu. *« La ville a de plus en plus d'habitants et la piscine de plus en plus de succès* (ses abords réunissent notamment 11 000 personnes lors des animations estivales Trappes plage, peut-on lire sur les documents de restitution de la consultation, Ndlr). *Du coup, on va devoir pousser les meubles, explique-t-il. La deuxième chose, c'est que cet espace devenait vieillissant, il a été construit dans les années 70. Et puis, les goûts et usages des personnes qui fréquentent cette piscine ont changé aussi. Ça a débouché sur une volonté de moderniser les équipements, de les rendre plus écologiques et économiques, et d'apporter plus de confort aux usagers et plus de fonctionnalité. »*

Ces espaces extérieurs devraient continuer à porter le nom de La Plage, comme souhaité par 43 % des personnes interrogées. Mais si le nom restera à priori le même, les infrastructures entourant la piscine vont, elles, totalement changer d'allure. Principaux équipements souhaités d'après la consultation, des jeux d'eau et aires de jeux *« pour les petits, les tout-petits et les moins petits »*, et ce, alors que *« cet espace manquait d'agrès, de jeux pour les tout-petits »*, rapporte Ayoub El Amrani. Les jeux d'eau ont ainsi recueilli 80 % d'avis favorables, et les aires de jeux 70 %. Des enfants des accueils de loisirs ont même été consultés sur l'aspect désiré pour les jeux, et c'est une structure sur le thème repaire de pirates, avec des toboggans, qui a davantage attiré leur attention. *« Sur les motifs, on était sur un schéma avec des animaux, et ils ont préféré les animaux qui se rapprochent plus du champ lexical de la mer »*, détaille une chargée de mission pour la Ville, ayant préféré conserver l'anonymat, et qui a également présenté le projet lors de la réunion.

Elle ajoute, à propos des réponses globales de la population au sujet des aires de jeux, que les avis étaient partagés entre *« un tiers des participants qui étaient plutôt pour une aire de jeux pour les plus petits, un autre tiers pour les plus grands, et un autre tiers pour une aire partagée. Donc on a quand même conclu qu'il fallait être vigilants sur le fait que même si l'aire de jeux serait ancrée pour les 0-12 ans, il faudrait qu'il y ait des endroits distincts pour les plus petits et pour les plus grands. »*

« Il faut quand même faire attention à ce que ces aires de jeux, quand ces âges sont différenciés, ne soient pas trop éloignées les unes des autres, car sinon les parents font un peu le grand écart entre les petits et les plus grands enfants », fait remarquer une usagère ayant participé à la réunion de présentation. Une personne âgée fréquentant régulièrement la piscine a, elle, réclamé des brumisateurs *« pour les papys et mamies qui accompagnent les petits-enfants »*.

Une requête prise en note par Ayoub El Amrani, l'adjoint aux sports avançant que cette consultation d'enfants pour les aires de jeux offrait un panel supplémentaire à un questionnaire dont les participants sont très divers, *« avec notamment tous les quartiers qui sont représentés, dont une participation accrue pour les quartiers comme les Merisiers, périphériques de la piscine. »*

L'élu trappiste mentionne aussi, parmi les aménagements demandés par les sondés, une buvette, *« puisque 68 % des participants pensent qu'une buvette ou un espace de restauration serait nécessaire »*. Il fait aussi état d'un possible équipement en cabines de plage, mais *« c'est moins prononcé, il y a quand même 40 % des gens qui estiment que ce n'est pas trop nécessaire. Ça doit être dû au fait qu'il y a [déjà] des vestiaires intérieurs »*.

Autre grande question abordée par Ayoub El Amrani, le type de revêtement au sol de cet espace, actuellement en sable. Les réponses étaient assez fortement divisées entre gazon naturel (47 % des participants) et synthétique (53 %). La Municipalité a privilégié cette dernière option, arguant qu'une pelouse naturelle risque de devenir un champ de boue en cas de pluie et que son entretien *« a un coût énorme »* et qu' *« il faut aussi avoir les gens pour le faire, ce qui n'est pas forcément le cas à date »*, affirme Ayoub El Amrani, ajoutant que le synthétique possède un cycle de vie *« très long »*. *« Mais on choisit des matériaux les plus écologiques possibles »*, assure de son côté la chargée de mission.

Autre point de questionnement : l'ombrage. Ayoub El Amrani rappelle que trois choix étaient possibles : que chacun apporte son matériel, que soit mis en place un ombrage collectif avec une grande toile, ou que soit privilégié un mélange entre une zone avec des parasols fournis par la Mairie, et un ombrage individuel avec des parasols installés par la Ville. Deux tiers des participants ont choisi cette dernière option.

Parmi les infrastructures prévues aux abords de la piscine, donc, une mini-buvette, des jeux pour enfants (secs comme aquatiques), un espace de jeux avec tables de ping-pong, une zone de transats, des toilettes, un tout nouveau boulodrome en accès libre pour jouer à la pétanque – cet équipement, qui n'existe pas encore et bénéficiera aussi d'un local pour ranger le matériel notamment, compensera la perte de l'actuel, qui va disparaître à moyen terme avec les travaux de la RN 10 –, des toilettes avec accès par badge, une zone de gazon synthétique où les personnes pourront mettre leur serviette, une zone de stockage du matériel de piscine, ou encore des douches. Un accès sera possible uniquement pour La Plage, en plus de l'entrée normale de la piscine qui, bien sûr, perdure.

Un doublement de la capacité en stationnement

Un usager a semblé préoccupé par la proximité de tous ces équipements avec le pas de tir à l'arc. Un représentant de l'association de tir à l'arc tente de rassurer : *« On a déjà tiré un été, il y avait Trappes plage à côté. […] Avec la butte de terre qu'il y a au fond et la hauteur des gardes (panneaux de protection placés de part et d'autre d'une allée de tir, Ndlr), avant qu'une flèche passe par-dessus, le seul risque qu'il peut y avoir, c'est une mauvaise décoche, et ça arrive une fois tous les deux ou trois ans. Mais de toute façon, le jardin a été conçu sur les normes fédérales, les gardes sont à distance, et même si je suis dans l'axe et que je tire une flèche qui part sur le côté, une garde l'arrêtera, elle ne sortira pas. »*

Les habitants ont aussi été consultés au sujet du stationnement. Le parking actuel de la piscine compte un peu moins de 20 places. La capacité sera doublée pour arriver, donc, à une quarantaine. Sur les documents de restitution de la consultation, il est aussi indiqué que *« la grande majorité des participants (entre 80 et 90 %) pense qu'il faut : un parking plus grand et accessible en priorité aux usagers de la piscine, des places de stationnement végétalisées sur sol perméable (gazon) pour faciliter la filtration des eaux de pluie, un parking dédié aux deux-roues et vélos »*.

Les craintes que des personnes extérieures aux usagers de la piscine puissent venir se garer, aucun contrôle d'accès au parking n'étant prévu, ont été formulées par certains habitants. *« On va laisser sa chance au produit. Si on voit qu'il n'y a pas de problème, tant mieux. Si on voit qu'il y a des problèmes, on s'adapte »*, tranche Ayoub El Amrani, évoquant notamment la possibilité de mise en place de zones bleues.

Autre souhait transparaissant dans le questionnaire : un élargissement des périodes d'ouverture de l'espace. *« Les personnes s'étant prononcées souhaitent que l'on ouvre La Plage dans une période plus large que celle prévue (juillet-août),* expose Ayoub El Amrani. *Pour 70 % d'entre eux, cela devrait être d'avril à septembre. Nous (la Mairie, Ndlr), on est capables de l'ouvrir sur ces périodes-là, sur les périodes de week-end, mais impossible, pour des questions de ressources humaines, de fréquentation de la piscine, des écoles, etc., de l'ouvrir du lundi au vendredi, entre avril et septembre. »*

L'élu insiste sur le fait que les éléments visuels du projet présentés lors de la réunion ne sont pas contractuels. Il indique viser une livraison à l'automne 2023 pour ce projet dont le coût est estimé à 2,7 millions d'euros TTC, pour une opération dont le financement s'inscrit dans le cadre d'un programme global en quartier prioritaire de la ville, à trois branches : aménagements à l'école Renoir, création des tennis couverts, et donc réalisation du solarium pour la piscine », développe la Municipalité. Des subventions du Département, de 400 000 à 500 000 euros, sont notamment prévues. ■

Pour augmenter son pouvoir d’achat, il faut d’abord savoir qui est le moins cher.

Vérifiez qui est le moins cher à côté de chez vous sur l’appli Mon E.Leclerc

Scannez pour télécharger l’appli

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

ÉLANCOURT

Une réunion pour poursuivre la concertation sur la colline d'Élancourt

Une réunion publique sur les travaux de la colline d'Élancourt pour les JOP de 2024, s'est déroulée le jeudi 17 mars au complexe sportif de l'Europe, réunissant une centaine d'habitants.

▶ PIERRE PONLEVÉ

La colline d'Élancourt est un des cinq sites du département qui accueillera les épreuves des Jeux olympiques et paralympiques en 2024. Pour faire suite aux ateliers qui ont déjà été menés, une réunion publique sur la colline d'Élancourt a eu lieu le jeudi 17 mars au complexe sportif de l'Europe, suivie par une centaine de personnes sous l'œil de Laurent Demolins, garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP), qui devra rédiger un rapport indépendant sur le déroulement de la concertation.

La réunion publique, qui a duré deux heures, a vu intervenir plusieurs acteurs avec notamment Étienne Desplanques, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Yvelines, Olivier de La Faire, conseiller départemental délégué au sport et aux Jeux olympiques et paralympiques, Laurent Mazaury, 13e vice-président délégué aux sports à Saint-Quentin-en-Yvelines et troisième adjoint d'Élancourt.

Étaient également présents Isabelle Vallentin, directrice générale adjointe, du maître d'ouvrage à la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO), Vivien Corre, chef de projet Espaces publics chez SOLIDEO, et Mewen Debieu, chef de projet transports pour le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

En premier lieu, le nerf de la guerre, avec le budget détaillé des travaux. Le montant global du projet est de 10 millions d'euros, répartis entre le Département, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Région et l'État. La répartition est la suivante : 4 millions d'euros sont à la charge du Département, 3,2 millions d'euros pour l'agglomération, le reste est à la charge de la Région. L'État va quant à lui investir 300 000 euros pour les travaux.

Le calendrier des travaux a également été dévoilé, par Mewen Debieu, au cours de la réunion. De septembre 2022 jusqu'à l'été 2023 ce sera la mise en place de la piste olympique pour savoir si elle est conforme aux différentes normes. Ensuite, d'octobre 2023 à mars 2024, ce sera au tour des ajustements sur la piste une fois le contrôle effectué. Puis, à partir du 1er avril 2024, la mise en place des structures temporaires.

LA GAZETTE DE SQY

Une centaine d'habitants a participé à la réunion publique sur la colline d'Élancourt.

Enfin, la dernière phase des travaux se déroulera d'octobre 2024 jusqu'à la fin du mois de mars 2025, sur l'héritage de la colline. « *C'est-à-dire les éléments qui seront installés de manière pérenne après la compétition* », précise Mewen Debieu.

À propos de l'après Jeux olympiques, Vivien Corre explique que « *la partie héritage du programme consistera à conserver une piste olympique après les jeux, pour permettre un usage VTT de très haut niveau ainsi que la pumptrack (une piste de bosses et de virages serrés). Mais l'enjeu c'est aussi de valoriser les différents usages que propose la colline comme la promenade, la course à pied, ou la détente* ». À noter que la colline rouvrira au public le 1er avril 2025.

Du 18 avril au 20 mai, un temps d'échange sera organisé sous forme d'une participation du public par voie électronique (PPVE), une procédure spécifique aux ouvrages olympiques, pour recueillir l'avis d'un maximum de personnes afin de « *façonner la colline à l'image de tous* », se félicite Olivier de La Faire. « *Un site internet dédié à la PPVE sera ouvert au début du mois d'avril pour que les gens puissent s'exprimer* », précise Vivien Corre.

Trois acteurs seront mobilisés pour cette PPVE, à savoir : la préfecture des Yvelines, chargée de l'organisation de cette procédure ; la SOLIDEO, en tant que maître d'ouvrage, et Laurent Demolins, en tant que garant nommé par la Commission nationale du débat public.

Christelle Le Corre, responsable de la concertation à la SOLIDEO, précise que « *cette PPVE est une procédure spécifique aux ouvrages olympiques. Les gens pourront s'exprimer sur trois points, dont la mise en compatibilité du PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines par déclaration de projet, la demande de dérogation à l'interdiction d'atteinte à des espèces protégées et la demande d'autorisation de défrichement* ». La construction du projet s'établit autour des enjeux écologiques identifiés pour préserver la faune et la flore protégée ainsi que les espaces boisés classés.

D'un point de vue plus pragmatique, les estimations données par les professionnels font état de 14 000 spectateurs qui seront présents sur la colline pendant les Jeux olympiques et paralympiques, mais seulement 15 places de stationnement vont être créées pour le public, l'idée étant d'utiliser les navettes et transports en commun pour se rendre sur le site. Une autre réunion d'informations est prévue le 17 mai prochain pour en savoir plus sur le visage que prendra la colline d'Élancourt à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques. ■

EN BREF

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La réunion sur la modification du PLUi reportée

Suite à un problème technique survenu le mercredi 16 mars, la réunion sur la modification du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est reportée au mardi 29 mars. Elle pourra ainsi avoir lieu en présentiel.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La nouvelle réunion sur la modification sur PLUi aura lieu dans la salle du conseil communautaire à Trappes à 19 h et « *sera accessible à tous* ».

« *Suite à des incidents techniques, la réunion publique sur la modification du PLUi, initialement prévue en mode visioconférence le 16 mars 2022, est reportée en présentiel au mardi 29 mars* », annonce sur son site internet la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle aura ainsi lieu dans la salle du conseil communautaire à Trappes, à 19 h, et « *sera accessible à tous* ».

En attendant la nouvelle réunion, la communauté d'agglomération a mis en ligne une vidéo présentant « *toutes les modifications prévues dans le PLUi* ». D'une durée d'un peu moins d'une heure, elle présente les grandes lignes de ce projet.

Une vidéo de présentation

Saint-Quentin-en-Yvelines a également mis à disposition sur son site internet le support de présentation qui regroupe les « *modifications d'ordre général pour améliorer la lisibilité des règles* » ou encore les « *modifications locales pour permettre ou cadrer les projets. Sont ainsi présentées les modifications pour les villes d'Élancourt, de Guyancourt, de La Verrière, de Magny-les-Hameaux, de Montigny-le-Bretonneux, de Trappes et de Voisins-le-Bretonneux.* » ■

EN BREF

TRAPPES

Des perturbations à venir liées aux travaux de la RN 10

Les travaux de requalification de la RN 10 à Trappes vont entraîner la fermeture de la nationale durant deux jours la semaine prochaine. Saint-Quentin-en-Yvelines décrit les impacts sur la circulation.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Ces travaux sur la RN 10 font partie du programme de requalification de cet axe.

« *Fin mars, les travaux sur la RN 10 entrent dans une nouvelle phase : des perturbations sont prévues avec notamment la fermeture de la RN 10 de nuit, les 28 et 29 mars 2022* », indique sur son site internet la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Concernant le programme, SQY explique que dans la journée du 28 mars « *la voie lente* » de la RN 10, dans les deux sens, sera neutralisée.

Dans la nuit du lundi 28 février et du mardi 29 février des déviations seront mises en place, car la voie rapide dans les deux sens sera neutralisée ainsi que « *la RN 10 Paris province + la RD 912 (2 sens)* ». Pour la nuit du mardi 29 mars, « *les feux tricolores ne fonctionneront pas : changement du contrôleur des feux pour tenir compte de la nouvelle configuration lors de cette phase de travaux.* »

Ces travaux font partie du programme de requalification de cet axe, « *un projet colossal pour des travaux d'une durée de 5 ans menés par la DIRIF* », précise SQY. Des travaux qui « *mèneront à la transformation de la ville de Trappes par la construction d'un plateau urbain au-dessus de la RN 10 afin de rétablir les échanges entre les quartiers de la ville* ». ■

SEPUR, UN QUOTIDIEN, UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE

Être exemplaire en matière d'empreinte environnementale, nous en avons fait une priorité, avec des actions concrètes et déjà effectives sur les territoires que nous accompagnons.

Depuis près de 60 ans, nous accompagnons les territoires dans la transition écologique en leur proposant des solutions de collecte, de propreté urbaine, de tri et de création de nouvelles ressources. Depuis 2014, nous faisons le choix d'agir sur un levier concret, à fort impact : celui de la mobilité verte. Elle s'inscrit dans une stratégie globale de développement durable de nos activités.

« Notre volonté est d'accompagner nos clients dans leur transition écologique en apportant des solutions de gestion de leurs déchets à impact positif. »
- Youri Ivanov, président du groupe Sepur

Des exemples de partenariats agiles pour concrétiser notre démarche

Avec Engie pour multiplier les stations BioGNV sur nos territoires

En 2021, nous avons conclu un accord cadre avec Engie pour faciliter le déploiement des stations GNV sur les territoires desservis par Sepur. Pour aller encore plus loin, 100% des stations GNV délivreront du BioGNV.

Pour répondre à sa problématique de gestion des eaux

Nous avons décidé de faire appel à BlueSet, une société spécialisée dans la gestion intelligente de l'eau. Totalement en phase notre dynamique d'innovation, l'originalité du projet consiste à opérer le traitement des eaux exclusivement par les plantes.

ÉLANCOURT

Les salariés d'Airbus mécontents de la proposition de la direction

Une centaine de salariés d'Airbus Defence and Space étaient présents le 15 mars pour réclamer une hausse de salaire de 6,7 % sur un an, alors que la direction leur propose 6,2 % sur deux ans.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Une centaine de personnes avaient investi, malgré la pluie, le grand rond-point situé en face de l'entrée du personnel d'Airbus Defence and Space (ADS), à Élancourt, le 15 mars. Des salariés en grève, mobilisés pour leurs salaires à l'appel des syndicats CGT et CFDT, ainsi que l'Unsa sur le site de Toulouse, qui manifestait au même moment.

Ce qu'ils réclament : 6,7 % d'augmentation sur un an, tandis que la direction leur propose 6,2 % sur deux ans. « *Même pas de quoi rattraper 2021, ni couvrir l'inflation 2022 (déjà 3,6 % sur un an à fin février), sans même parler de 2023* », peut-on notamment lire sur le communiqué des syndicats, rappelant aussi les résultats records du groupe (4,2 milliards d'euros de bénéfices en 2021, Ndlr) ou encore la politique salariale 2021 « *faible et très injuste pour de nombreux salariés* ».

« *En 2021, la plupart ont eu minimum 0,7 ou 0,9 % d'augmentation générale* », se plaint Pascal Jaugeas, secrétaire général CGT chez ADS, soulignant même que l'année dernière, « *il y a eu 38 % d'ingénieurs et cadres qui ont eu 0 %, et quasiment 30 % de non cadres.* » « *C'est complètement inadmissible* », poursuit-il.

Alain Bessard, délégué syndical central (DSC) adjoint à la CFDT, dénonce lui « *une politique salariale très frileuse l'année dernière* ». Et ce, même si le salaire moyen sur le site d'Élancourt, composé à 80 % d'ingénieurs et cadres, avec un âge moyen supérieur à 40 ans, se situe aux alentours de 5 000 euros bruts mensuels, selon lui. Mais insuffisant, estime-t-il donc, pour faire face à une « *inflation galopante* » et à « *la perte de pouvoir d'achat* ».

« *L'hypothèse de l'inflation au cœur de la discussion de la politique salariale de 2021, c'était que l'inflation serait à 0,6 %, or elle a explosé* », rappelle-t-il. D'autant que tout le monde n'a pas le même niveau de rémunération, loin de là, fait remarquer Pascal Jaugeas : « *Il y a ADS, mais aussi sur le site ADS Cybersecurity, et tous les prestataires, les sous-traitants, et eux, ils sont payés quasiment au Smic, et les augmentations, ils n'en ont pas.* »

« ***Une entreprise qui fait 4,2 milliards de bénéfices doit au minimum assurer le pouvoir d'achat de chaque salarié*** », **lance Pascal Jaugeas, secrétaire général CGT chez ADS, aux manifestants.**

LA GAZETTE DE SQY

Les salariés sont donc déterminés à obtenir beaucoup plus cette année. « *C'est très bien qu'on soit rassemblés tous ensemble ici, c'est important. Il y a un vrai problème dans cette entreprise, de conditions de travail, mais aussi de salaires. Il y a un problème d'attractivité. L'entreprise, que ce soit ADS ou Airbus avions, n'arrive pas à recruter. Après avoir licencié, après un PSE inutile, alors que l'on fait des bénéfices records,* s'offusque Pascal Jaugeas. *Une entreprise qui fait 4,2 milliards de bénéfices doit au minimum assurer le pouvoir d'achat de chaque salarié.* » Les syndicats ne manquent pas non plus de rappeler que le PDG du groupe, Guillaume Faury, a lui bénéficié de 10 % d'augmentation en début d'année. « *On a aussi participé, on y était aussi, il n'a pas obtenu ces résultats tout seul* », lance Alain Bessard aux manifestants.

Le but est de faire revenir la direction « *à une politique salariale sur une année, basée simplement sur l'année actuelle, et éviter de proposer un chiffre qui paraît gros, mais sur deux ans* », affirme le DSC adjoint, en référence à la dernière proposition formulée par les dirigeants pour 2022 et 2023. « *La politique salariale débute au 1er juillet 2022 et se termine le 30 juin 2023, précise-t-il. Si on regarde l'inflation naissante, on est déjà à 3,6 % ce mois-ci, et ça va encore augmenter. Ça bouge aussi dans les autres entités Airbus et cette proposition n'est acceptée par aucun syndicat.* »

Des syndicats qui n'étaient pas tous présents à la mobilisation. Mais « *il est fort probable* » que les organisations absentes, en l'occurrence la CFE-CGC, FO et la CFTC, « *se regroupent, mais au niveau groupe* », fait savoir Alain Bessard, qui annonce déjà une nouvelle réunion pour le 22 mars, et probablement un nouveau mouvement cette semaine. « *Ça va bouger, assure-t-il. On n'aura peut-être pas ce qu'on demande, mais on aura plus que ce qu'ils avaient proposé la première fois.* »

Sollicité, ADS nous a répondu avoir « *pris note de l'appel à la grève lancé par deux organisations syndicales* ». « *Airbus a démontré par le passé sa capacité à trouver des solutions par le dialogue social, et à améliorer les conditions de travail de ses employés. La direction poursuit les discussions avec les organisations syndicales représentatives qui le souhaitent en vue d'un accord dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Les propositions de la direction visent à la recherche du meilleur équilibre entre les attentes exprimées par les salariés en termes de pouvoir d'achat et le nécessaire maintien d'une compétitivité pour l'entreprise dans un contexte qui reste incertain* », ajoute l'entreprise, rappelant que deux réunions de négociation se sont déjà tenues et qu'une troisième est prévue « *afin de parvenir à un accord* ». ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Trottinettes électriques : un bilan positif présenté au Salon des mobilités

Lors du Salon Autonomy, Salon consacré aux mobilités durables, qui s'est tenu à Paris, le vice-président de SQY chargé des transports et des mobilités durables, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), a présenté le bilan de l'expérimentation du service de trottinettes électriques en libre-service en milieu péri-urbain.

▶ ALIX DAGUET

Lors du Salon Autonomy consacré aux mobilités durables, qui avait lieu le mercredi 16 et le jeudi 17 mars au Parc des expositions à Paris, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), chargé des transports et des mobilités douces, et maire de Villepreux, est venu présenter le bilan de la mise en service, dans les 12 communes, des trottinettes électriques de l'opérateur Tier.

« *Nous avons lancé ce service en mai 2021,* raconte Jean-Baptiste Hamonic. *C'est la première expérimentation en France, sur un territoire péri-urbain. Vous devez savoir que nous n'avions pas de modèle […], mais nous avions l'intuition que les trottinettes électriques pouvaient être très efficaces, plus spécialement pour le premier et le dernier kilomètre.* »

Après plusieurs mois d'expérimentation, le vice-président dresse un bilan positif : « *Cette première expérimentation nous a permis de déployer 1 000 trottinettes électriques sur les 12 communes et plus de 300 zones de parking. Après six mois, […] nous avons 600 000 courses/trajets, 40 000 utilisateurs. 2 km, c'est la distance moyenne depuis le début et chaque course est d'à peu près 11 minutes* ».

Après plusieurs mois d'expérimentation, Jean-Baptiste Hamonic, vice-président de SQY, dresse un bilan positif : « ***Cette première expérimentation nous a permis de déployer 1 000 trottinettes électriques sur les 12 communes*** ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'intuition concernant l'utilisation des trottinettes électriques pour le premier et dernier kilomètre s'est confirmée rapidement. 57 % des utilisateurs expliquent utiliser ce service pour aller au travail et 45 % pour d'autres types de trajets courts. « *C'est important de voir que beaucoup de Saint-Quentinois utilisent les trottinettes électriques pour rejoindre les gares, pour faire ce premier et dernier kilomètre lors de trajets plus longs pour aller travailler* », résume Jean-Baptiste Hamonic.

Les utilisateurs sont en majorité pour le moment des jeunes hommes entre 18 et 35 ans, cible déjà identifiée par la communauté d'agglomération. Concernant le report modal, le vice-président dresse un bilan encourageant. « *On voit qu'on a aujourd'hui un report modal qui se fait sur la trottinette à la fois de personnes qui étaient plutôt piétonnes parce que c'est un gain de temps pour elles, [mais que c'est aussi] un gain pour les automobilistes* », précise-t-il. La crainte d'un report modal des usagers des transports en commun de la communauté d'agglomération a elle vite été écartée. ■

ÉLANCOURT

Marché de producteurs locaux : appel à participation

Fin juin, la Commanderie organise le marché des producteurs locaux.

La Commanderie organise « *L'Échappée belle* », le marché des producteurs locaux, le samedi 25 (de 14 h à 21 h) et le dimanche 26 juin 2022 (de 11 h à 18 h). L'occasion de se réunir au sein d'un marché de producteurs locaux, d'ateliers, de spectacles, d'expériences pour prendre soin de soi, des autres et de la planète. Alors, si vous êtes producteurs alimentaires basés sur le territoire ; si vous proposez des produits locaux, bio ou issus d'une culture raisonnée ; si vous fabriquez des consommables (entretien de la maison, hygiène et cosmétique…) composés de matières naturelles, récupérées ou recyclées, n'hésitez pas à faire découvrir vos produits au sein du marché L'Échappée belle ! Pour participer : envoyez un texte court sur votre démarche et des visuels de vos produits à Sylvie Deschamps avant le 11 avril, par mail à sylvie.deschamps@sqy.fr.

GUYANCOURT

La volonté de déplacer le local du syndicat étudiant ne passe pas

Une trentaine d'étudiants étaient présents le mardi 15 mars, dans le hall du bâtiment Vauban, pour se mobiliser contre le déménagement de l'association de l'Union des étudiants(es) des Yvelines (UEY), dont le local se situe à côté de l'accueil.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Une trentaine d'étudiants étaient présents le mardi 15 mars, dans le hall du bâtiment Vauban de l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, pour une mobilisation contre le déplacement des locaux de l'association. Après la fermeture de la bibliothèque universitaire, c'est au tour du local de l'association UEY.

LA GAZETTE DE SQY

Une pétition papier a recueilli 702 signatures en une journée.

Une chanson de protestation scandée au mégaphone

Installé à côté de l'accueil depuis 1997, date de la création du bâtiment Vauban, difficile de manquer le local de l'association UEY (Union des étudiants(es) des Yvelines) qui organise des actions militantes comme des distributions alimentaires, des permanences pour les étudiants en difficulté…

L'association UEY regroupe une centaine de membres en comptant l'antenne de Saint-Quentin-en-Yvelines et celle de Versailles. Une pétition papier lancée contre la suppression du local de l'UVSQ, a récolté, en une journée, 702 signatures. Elle est suivie par une seconde pétition lancée en ligne, qui cumulait 47 signatures dans la matinée du mardi 15 décembre. « *Cela montre que notre local n'est pas inutile et est important pour tous* », explique un membre de l'association présent.

Une chanson scandée au mégaphone résonnait dans le hall Vauban, pour essayer de se faire entendre d'Alain Bui, président de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, au sens propre comme au sens figuré. Les membres de l'association sont bien décidés à rester dans leur local du rez-de-chaussée, pour cela ils n'ont pas hésité à y dormir la nuit du mardi au mercredi, avec tente et café pour garder leur local. « *La situation peut évoluer du jour au lendemain, c'est pour ça qu'il est important de se mobiliser même la nuit* », explique Sabine Tixier, secrétaire générale de l'UEY.

« *Cette mesure, elle n'est pas juste, à la fois dans son fond et dans sa forme. Il n'y a aucune nécessité de changer ce local de place et les lieux qui étaient proposés pour déplacer le local syndical, c'était en premier un bureau qui se trouve être le mien et qui appartient à mon laboratoire de recherche et en second la salle 205. On n'a pas été avertis non plus de ce changement, c'est n'importe quoi* », explique une chercheuse de l'université, venue soutenir la mobilisation.

« *Avoir un local au rez-de-chaussée du bâtiment comme celui de Vauban c'est vraiment une force et il ne faut absolument pas qu'il soit dissous. Il faut que ça reste ainsi car, dans les étages, ça ne servira à rien, il n'y a pas de passage. 90 % de notre activité se jouent sur la visibilité et l'endroit stratégique que nous avions jusqu'à maintenant* », colère un étudiant membre de l'association.

« *Nous avons déjà un élu, Damien, qui siège actuellement au conseil d'administration pour l'UEY, pour essayer de faire valoir nos droits et porter notre cause* », conclut Sabine Tixier. Affaire à suivre donc. Contacté par *La Gazette*, la direction de l'université n'a pas pu répondre dans le temps imparti à la publication de notre édition. ■

ÉLANCOURT

Une entreprise élancourtoise soutenue par le plan « *France Relance* »

L'entreprise Kintesys, spécialisée dans l'ingénierie et les études techniques industrielles et installée à Élancourt, sera soutenue dans ses projets par le plan « *France Relance* ».

En tout, ce sont « *17 nouveaux projets d'investissement productifs* » qui ont été sélectionnés dans le cadre du plan « *France Relance* » au sein des « *Territoires d'industrie d'Île-de-France* », annonce le communiqué de presse du préfet de la Région. 8,4 millions d'euros seront ainsi versés aux entreprises. « *Ce fonds permet aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication, de pérenniser leur présence en Île-de-France et de contribuer à la création de plus de 1 110 emplois* », est-il indiqué. Parmi les entreprises lauréates, Kintesys, installée à Élancourt. « *Kintesys est un bureau d'études spécialisé en pilotage de groupe motopropulseurs. Nous intervenons sur des prototypes de véhicules de série et dans le milieu de la compétition automobile. Notre expertise et nos technologies sont également employées dans plusieurs autres domaines d'activité* », indique l'entreprise sur son site internet.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Deux Maisons des services publics ont été inaugurées

Que ce soit à Plaisir ou Villepreux, les offres de services publics à destination des habitants se multiplient. Deux inaugurations en un mois pour lutter contre la désertification numérique, phénomène de plus en plus présent même en milieu urbain.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Deux inaugurations officielles ont eu lieu à une semaine d'intervalle, le 9 mars pour la Maison France Services de Plaisir, située dans les locaux de la mairie, et le 17 mars pour la Maison des services publics de Villepreux, qui prend place dans les anciens locaux du CCAS. Même si l'une est labellisée et l'autre non, les services offerts par ces deux nouvelles structures se ressemblent fortement et ont un but unique : *« faciliter le quotidien des personnes »*, expliquent les deux édiles.

LA GAZETTE DE SQY

Le mois de mars est de bon augure pour les services publics à destination des habitants. Ce ne sont pas une, mais deux inaugurations qui ont eu lieu (à gauche celle de Villepreux, à droite celle de Plaisir).

La Maison France Services de Plaisir a été inaugurée le mercredi 9 mars, en présence de la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), du président de PIMMS Médiation Yvelines (une association chargée de médiation sociale), Frédéric Veye, du directeur des relations citoyennes de la ville de Plaisir, Khaled Belbachir, de la sous-préfète des Yvelines, Jehane Bensedira, ainsi que d'autres élus.

Nadia Hai, ministre chargée de la Ville, était elle présente à l'inauguration de la Maison des services publics de Villepreux le jeudi 17 mars, pour accompagner dans cet exercice le maire, Jean-Baptiste Hamonic (Modem), Jean-Jacques Brot, préfet des Yvelines, Philippe Benassaya (LR), député de la 11e circonscription des Yvelines, et divers élus.

Les deux établissements proposent une variété de services comme : obtenir de l'aide pour des démarches administratives du quotidien, réaliser sa déclaration de revenus ou le renouvellement des papiers d'identité. Un accompagnement au numérique est également proposé dans les deux établissements, avec des conseillers formés spécifiquement pour faire face à ces problématiques.

Depuis leurs ouvertures respectives, le 17 janvier pour la Maison de Villepreux, et début janvier pour celle de Plaisir, les deux structures rencontrent un franc succès. 368 personnes se sont présentées à la Maison France Services de Plaisir, quand la Maison des services publics de Villepreux a accueilli plus de 150 personnes.

« 413 actions de médiation ont été menées et la fréquentation entre le mois de janvier et le mois de février à pratiquement doublé », s'est félicitée la maire de Plaisir. Il a été précisé que 60 % des personnes qui sont venues à la Maison France Services sont des femmes et qu'un quart des visiteurs ont plus de 65 ans.

« Promouvoir un service humain de proximité »

La Maison France Services de Plaisir est le fruit d'un partenariat entre la Ville, l'association PIMMS Médiation Yvelines et le Département des Yvelines. La sous-préfète a ainsi expliqué que *« l'État subventionne la Maison France Services de Plaisir à hauteur de 30 000 euros annuel. Cette inauguration est la 11e dans le département et loin d'être la dernière »*. Elle a continué en précisant que *« l'idée principale de ces structures est de promouvoir un service humain de proximité »*.

Cet établissement a à sa disposition deux agents, médiateurs de formation, chargés de guider au mieux les habitants. L'un d'eux explique : *« il y a systématiquement deux écrans à nos bureaux, un pour nous et un pour les usagers, afin qu'ils puissent taper leur mot de passe en toute confidentialité. On propose des services très variés, cela va jusqu'à expliquer aux gens comment faire des économies d'eau sur leur facture. »*

L'administration se compose de deux ailes et un guichet unique est à disposition des utilisateurs pour faire leurs inscriptions, le calcul du quotient familial ou encore régler leurs paiements. Que ce soit pour une simulation d'allocations ou la création d'une adresse e-mail, les usagers bénéficient de soutien dans leurs démarches.

« Un bureau de confidentialité est également disponible pour tous sur rendez-vous, où les personnes qui le désirent peuvent être seules pour plus de tranquillité ou accompagnées par un médiateur. Il n'a cependant pas encore été utilisé », précise Khaled Belbachir.

Cette inauguration a été l'occasion pour la maire de rappeler que *« la désertification numérique et la déshumanisation ne sont pas installées que dans les zones rurales comme on le pensait. Beaucoup d'habitants sont confrontés à cela, y compris à Plaisir. L'inauguration d'aujourd'hui est le point de démarrage officiel pour lutter contre ces phénomènes. »*

Quant à la Maison des services publics de Villepreux, elle propose une offre complète de services à destination des usagers, comme la présence d'un conseiller numérique, d'une écrivaine publique, (villepreusienne de surcroît), pour aider à la compréhension des textes administratifs ou personnels, ou encore la mission locale 16/25 ans pour accompagner les jeunes dans leur insertion socio-professionnelle. *« Là encore, deux voire trois espaces de confidentialité sont disponibles, finalement le cahier des charges nous le remplissons»*, témoigne l'édile.

« Avec ce guichet unique, nous faisons le choix de rassembler un bouquet de services étoffé, pour mieux répondre aux attentes des usagers en combinant à la fois présence humaine et outils numériques », explique l'édile.

Le maire a aussi rappelé que la Ville a investi plus de 40 000 euros pour voir naître ce lieu. *« Plus de six partenaires, 12 intervenants, et un agent de la collectivité accompagne cette nouvelle structure, totalement gratuite, sur 14 heures d'accueil hebdomadaire réparties sur quatre jours avec et sans rendez-vous »*, poursuit-il.

Dans un avenir plus ou moins proche, Jean-Baptiste Hamonic a précisé que *« cette Maison des services publics pourrait proposer un point justice, un bureau de poste, un service pour les impôts ou encore accueillir une antenne de l'Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (Alec) »*. Nadia Hai, a souligné que cette Maison des services publics est accompagnée d'un soutien de l'état par le financement d'un poste de conseiller numérique à hauteur de 24 000 euros sur deux ans dans le cadre du plan de relance du gouvernement.

Pour faire écho à la guerre qui sévit en Ukraine et qui bouleverse le monde, le maire a également précisé que cette nouvelle structure propose *« à travers, un bel exemple de solidarité en acte qui s'adapte et se déploie, d'accompagner et conseiller les familles ukrainiennes qui pourraient arriver à Villepreux »*.

« Nous sommes à plus de 4 000 conseillers numériques qui travaillent dans des Maison France Services et des Maison de services publics sur le territoire français. L'objectif fixé par le gouvernement en 2021, de 2 000 Maison France Services et de Maison des services publiques, a été largement dépassé », a conclut la ministre. ■

Une offre similaire à Trappes

Tous les services proposés sont bien entendu disponibles sur les sites internet des Villes ou en appelant le 0 800 07 83 70 pour Plaisir et le 01 30 80 80 45 pour Villepreux. Une Maison France Services existe aussi à Trappes. Elle est située 4, rue Koprivnice et est ouverte du lundi au vendredi sur rendez-vous. Vous pouvez obtenir plus de renseignements en contactant le 01 30 51 87 27 ou sur le site internet de la Ville. Des permanences sont également organisées aux Clayes-sous-Bois.

SQY

Participez au grand débat sur l'entreprise de demain

Dans le cadre de la première édition de son Salon du livre, Saint-Quentin-en-Yvelines organise un grand débat autour du monde de l'entreprise.

Le monde d'après sera-t-il si différent ? Les leçons des crises récentes, le développement du télétravail, la révolution numérique, l'éveil des consciences des millenials… annoncent de grands bouleversements. Comment l'entreprise, le contrat économique et social, le management vont-ils être impactés ? À l'occasion de la première édition du Salon du livre, Les Visionnaires, qui se déroulera les 1er et 2 avril au Vélodrome national, SQY propose aux visiteurs de venir débattre de ces questions avec quatre personnalités marquantes du monde économique : Philippe Dessertine, professeur des universités à l'institut d'administration des entreprises de Paris-Panthéon Sorbonne et directeur de l'institut de Haute Finance; Isabelle Kocher de Leyritz, directrice du groupe Engie de 2016 à 2020 ; Antoine Frérot, PDG de Véolia et Rodolphe Durand, directeur académique de l'institut Society and Organizations à HEC Paris. Rendez-vous au Vélodrome national le vendredi 1er avril à 19 h ! Inscription en ligne sur sqy.fr.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Visitez le nouveau Forum des arts

Le week-end des 26 et 27 mars sera l'occasion pour les Ignymontains de découvrir ce nouveau lieu culturel.

Le Forum des arts Charles Aznavour a ouvert ses portes au début du mois de mars pour que les enseignants et leurs 800 élèves puissent se retrouver à la fin des vacances d'hiver (voir notre édition du mardi 8 février 2022). Ce week-end, il sera également possible pour les Ignymontains de découvrir ce nouvel espace culturel. Sur son site internet, la Ville dévoile le programme des deux jours : *« Les habitants de la Sourderie comme l'ensemble des Ignymontains vont pouvoir découvrir ce joyau culturel le samedi 26 de 15 h 30 à 18 h 30 et le dimanche 27 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h lors de portes ouvertes organisées sur rendez-vous, parallèlement à l'inauguration officielle du samedi 26 mars. »* Pour profiter d'une visite guidée, il faudra s'inscrire sur le site internet. *« Face à l'affluence des habitants intéressés par la visite, la Ville a décidé d'étendre les créneaux d'ouverture aux visites libres »*, précise la Mairie.

MAUREPAS

Le lycée Dumont d'Urville partenaire du projet Container sans frontières

Le 12 mars, aux journées portes ouvertes du lycée maurepasien, la présence de l'association portant ce projet d'acheminement de matériel vers des écoles du Sénégal a permis d'officialiser une collaboration avec l'établissement.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

Une prochaine collecte de matériel aura lieu en avril, annonce Elhadji Diame Drame (à gauche sur la photo), cofondateur de l'Association des ressortissants de Niéry et secrétaire de Container sans frontières.

Le projet Container sans frontières, porté initialement par le collège Courbet de Trappes et l'Association des ressortissants de Niéry (ARN), association trappiste portant le nom d'un village à l'Est du Sénégal et mettant en œuvre des projets humanitaires dans ce pays, connaît une nouvelle évolution.

Le 12 mars, ce projet consistant en l'envoi de matériel dans des établissements scolaires du Sénégal (lire notre édition du 6 juillet dernier), était présenté pour la première fois aux journées portes ouvertes du lycée Dumont d'Urville, à Maurepas.

L'objectif étant notamment de marquer le lancement officiel du projet, faisant suite à une convention signée en février dernier entre le lycée maurepasien et l'association Container sans frontières.

Une association portant le nom du projet et consacrée pleinement à ce dernier. « *On s'est aperçus que ça prenait des proportions telles qu'il fallait créer une association. Donc on a créé une association en décembre 2021,* explique Christophe Jeanmougin, professeur de sciences numériques au lycée Dumont d'Urville et de technologie au collège Courbet, qui a créé l'association avec le cofondateur de l'ARN, Elhadji Diame Drame. *On s'est appuyés sur l'ARN, mais maintenant, on va voler de nos propres ailes.* »

Une association créée spécialement pour le projet

L'objectif est d'étendre la mobilisation à tous les établissements de France, avance Christophe Jeanmougin. « *Dans chaque école de France, il y a des choses à jeter et du matériel qui peut être utile* », souligne-t-il, assurant que la mise en avant du projet a rencontré un succès « *énorme* » et que « *tous les parents* » se sont arrêtés au stand.

« *Tout le monde est enthousiaste,* résume-t-il. *Les élèves qui ne connaissaient pas, les parents d'élèves, même le proviseur ne savait pas trop, et maintenant il a une conviction, c'est que le projet est bon.* » Les élèves sont eux « *super motivés et ils développent des compétences qu'ils ne développeraient pas dans des cours* », poursuit-il. Et le projet leur fait aussi « *prendre conscience [...] qu'ils ont une chance de vivre en France* », ajoute l'enseignant : « *En Afrique, il n'y a peut-être pas un élève sur deux qui a une chaise.* »

Chaises, tables, ou encore ordinateurs étaient ainsi arrivés au Sénégal en octobre. Une prochaine collecte de matériel aura lieu en avril, annonce Elhadji Diame Drame, le cofondateur de l'ARN et secrétaire de Container sans frontières, qui compte actuellement quatre membres, mais vise à se développer et peut-être devenir « *une grande association, pourquoi pas une ONG* ». L'idée étant aussi de récolter un maximum de fonds pour acheminer de nouvelles fournitures en Afrique. Une cagnotte est d'ailleurs en ligne sur Leetchi. ■

YVELINES

Une plateforme pour accompagner les villes dans leur labellisation

Alors que le département des Yvelines compte déjà 68 communes labellisées « *Villes et Villages fleuris* » dont neuf à Saint-Quentin-en-Yvelines, une plateforme départementale va voir le jour pour simplifier les démarches d'obtention du label.

Dans les Yvelines, 68 communes – sur 259 – ont désormais au moins une fleur du label « *Villes et Villages Fleuris* ». Sur les 12 communes de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), neuf bénéficient d'une à trois fleurs. Alors que le Département est lui-même labellisé « *Département fleuri* » depuis 2013, il souhaite accompagner les villes dans leur demande de label. Pour cela, une plateforme « *Villes et Villages Fleuris* », sera ouverte dès le mois d'avril et « *accessible via monespace.yvelines.fr* ». Elle « *délivrera toutes les informations pour les inscriptions au label, aux trophées Yvelinois et aux actions de développement durable* ». Les Yvelines proposent également « *des formations aux aménagements et pratiques durables* » ou encore « *des visites à thèmes liées à des problématiques environnementales et sociétales en milieu rural et urbain* ».

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Voisins-le-Bretonneux
Il tue un motard suite à une manœuvre en voiture

Le 26 février dernier à 17 h 30, sur la route de Guyancourt dans la commune de Voisins-le-Bretonneux, alors que deux motards circulaient à une allure modérée, une voiture grise les a doublés dangereusement en effectuant une « *queue de poisson* » devant eux.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le conducteur de la Clio a volontairement fait chuter le motard.

Un grave accident de la route s'est produit le 26 février à 17 h 30, sur la route de Guyancourt à Voisins-le-Bretonneux. Deux motards circulaient tranquillement quand une voiture les a doublés dangereusement en faisant une « *queue de poisson* ».

Suite à la « *queue de poisson* », l'un des deux motards a accéléré pour rattraper le conducteur et lui a fait un signe de mécontentement de la main. Le conducteur de la Clio a alors mis un vif coup de volant en direction du motard. Celui-ci a dû se décaler pour éviter le choc. Le motard a perdu l'équilibre et est venu percuter un poteau électrique. Quelques minutes plus tard, il était décédé.

Le conducteur de la voiture a poursuivi sa route, mais a été rattrapé par un témoin qui lui a demandé des explications. Le jeune homme de 26 ans, qui réside à Bois-d'Arcy, a dit au témoin, qu'il allait faire demi-tour pour porter assistance au motard. Cependant, une fois le témoin parti, il s'est ravisé et a continué sa route.

La plaque d'immatriculation, relevée par les témoins, a été communiquée à la police d'Élancourt qui a identifié le conducteur. Des recherches ont permis aux forces de l'ordre de trouver son numéro de téléphone, qui bornait à proximité de l'accident. Les policiers d'Élancourt se sont rendus au domicile des parents du jeune homme et à son domicile pour tenter de le retrouver, mais sans succès. Plusieurs fois au cours de la nuit, le jeune homme a fait savoir par des tiers qu'il allait se rendre à la police, mais il ne s'est jamais présenté au commissariat dans la nuit.

L'individu s'est présenté au commissariat le dimanche 27 février

À 6 heures du matin, la police a perquisitionné une nouvelle fois le domicile des parents du jeune homme. Celui-ci étant encore absent, son téléphone portable a été remis aux policiers par l'un de ses frères, ce qui confirma que le jeune homme était bien passé chez lui depuis l'accident. Il s'est finalement présenté au commissariat de Guyancourt, le lendemain vers 9 heures du matin. Lors de son audition, il a reconnu être le conducteur de la Clio, mais a nié avoir eu une altercation avec les deux motards.

Les nombreux témoins, réauditionnés, ont confirmé le dépassement dangereux et l'écart bref, mais volontaire, en direction du motard. Les analyses sanguines du mis en cause ont révélé un taux positif au cannabis au moment des faits. Le jeune homme a expliqué avoir fumé du cannabis, mais après avoir conduit. Sur instruction du parquet, le mis en cause a été déféré en vue d'une ouverture d'information judiciaire. Il a été placé sous contrôle judiciaire. ■

Guyancourt Deux mineurs arrêtés pour vol par effraction

Dans la nuit du lundi 14 mars, rue Nicolas Ledoux, vers 4 h 30 du matin, un homme a appelé la police, car deux jeunes hommes de 15 ans étaient en train de briser la vitre d'un restaurant. Les forces de l'ordre, ont rapidement arrêté les deux voleurs, à priori sans domicile fixe, à l'intérieur du restaurant. Ils étaient porteurs de nombreuses pièces de monnaie. Par ailleurs, la police soupçonne les deux mineurs d'avoir sévi ailleurs, car trois autres commerces ont été visité de la même manière cette nuit-là. ■

Élancourt
Trois hommes arrêtés par la police en flagrant délit de vol

Le 23 février 2022 à 11 h 45, des policiers d'Élancourt se sont dirigés vers la commune du Mesnil-Saint-Denis pour effectuer des vérifications d'adresses pour un dossier en cours. En route, ils ont été avertis qu'un vol était en train d'avoir lieu, près de leur position.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Trois hommes qui étaient en train de commettre un vol se sont fait prendre en flagrant délit.

Le 23 février dernier, à 11 h 45, des policiers d'Élancourt sont allés au Mesnil-Saint-Denis pour effectuer des vérifications d'adresses pour un dossier en cours. Appelés sur la route, ils se sont rendus sur les lieux d'un vol pour prendre trois hommes en flagrant délit. Sur la route, ils ont entendu sur les ondes radio qu'un vol était en cours à proximité d'eux. Ils se sont dirigés rapidement sur les lieux et ont repéré trois hommes correspondant aux descriptions faites par la personne qui avait appelé le 17.

Les policiers du Groupe des atteintes aux biens (GAB) ont procédé aux interpellations des trois hommes, assistés par la Compagnie départementale d'intervention (CDI) qui s'est rapidement rendue sur les lieux. Lors des arrestations, deux des trois hommes se sont rebellés, frappant volontairement les policiers. Ils ont tous les trois été placés en garde à vue. Durant les auditions, les trois voleurs ont nié l'ensemble des faits qui leur étaient reprochés. Malheureusement pour eux, ils ont été filmés par la personne qui avait appelé la police. Sur instruction du parquet, les trois hommes, âgés de 27 à 34 ans, à priori tous sans domicile fixe, ont été déférés le 25 février 2022, pour un passage en comparution immédiate.

De la prison ferme pour les trois hommes

Les deux mis en cause, qui s'étaient rebellés et avaient commis des violences sur les policiers, ont été condamnés à des peines de 18 et 12 mois d'emprisonnement, avec mandat de dépôt à l'audience. Le troisième homme a été condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement, avec mandat de dépôt. ■

Trappes Léa Vanacker, adolescente disparue depuis plus d'un mois, a été retrouvée

Léa Vanacker, une adolescente de 15 ans qui avait disparu le 9 février dernier à la sortie du lycée Louis Blériot, à Trappes, a été retrouvée. Elle est rentrée chez elle le mardi 15 mars.

Tout est bien qui finit bien pour Léa Vanacker, une adolescente de 15 ans qui avait disparu depuis plus d'un mois. La lycéenne est « *rentrée au domicile de sa mère à Trappes (Yvelines)* », relate *Le Figaro*, joint par les parents de la jeune fille. « *Elle est rentrée mardi soir. C'est un voisin qui m'a prévenue, elle était dans la rue mais n'osait pas revenir. On s'est prises dans les bras et on a pleuré. Elle est un peu fatiguée, mais elle va bien. Je suis soulagée car on a vraiment pensé au pire* », a expliqué la mère de l'adolescente, Alexandra, au *Figaro*.

Tout est bien qui finit bien pour l'adolescente de 15 ans

Le 9 février dernier, la jeune fille a disparu après ses cours au lycée sans donner aucun signe de vie depuis. Une enquête avait été ouverte le jour même et un appel à témoins avait été lancé par le commissariat de Trappes le mercredi 2 mars.

L'appel à témoins racontait que Léa avait été aperçue « *en compagnie d'un homme d'une cinquantaine d'années, cheveux blancs et lunettes noires avec qui elle montait à bord d'un véhicule Renault de couleur noire* ». En réalité, « *la jeune fille a été hébergée pendant plus d'un mois par une amie dans les Yvelines, après être partie volontairement pour des raisons intimes. L'adolescente sera auditionnée le jeudi 17 mars au commissariat de Trappes* », conclut *Le Figaro*. ■

Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)

Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI DE PRÉFÉRENCE

GCC

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Course à pied
La Guyancourse fait son retour

Les inscriptions en ligne se terminent le 30 mars, mais il est aussi possible de s'inscrire sur place le 2 avril, pour cette course qui se tiendra le 3 avril.

La 27e édition de la Guyancourse aura lieu le 3 avril. Cette course à pied ayant lieu chaque année, ne s'était plus tenue depuis 2019 en raison du Covid. Une course adulte de 10,7 km (départ à 10 h 30), ainsi que trois courses pour les enfants seront programmées. Le départ sera donné au niveau du rond-point des Droits de l'Homme. Jusqu'au 30 mars à 23 h, les inscriptions sont toujours possibles, sur guyancourse.e-monsite.com, au tarif de 14 euros, ainsi que le 2 avril de 14 h à 17 h au gymnase des Droits de l'Homme, au prix de 15 euros. Gratuit pour les courses enfants. Un euro sera reversé à l'association de l'air, qui lutte contre le cancer du poumon. ■

Handball
Montigny retrouve la victoire avec panache

Les Ignymontaines ont largement battu Lanester à domicile (31-23), le 19 mars, et restent à la 8e place, en milieu de classement, après 17 journées dans le championnat de N2.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les Ignymontaines l'ont emporté avec huit buts d'avance (31-23) face à Lanester le 19 mars et conservent leur 8e place, dans le milieu du classement.

Les joueuses féminines de l'AS Montigny-le-Bretonneux (ASMB) se sont relancées ce week-end dans les championnats nationaux de handball ce week-end. Battues une semaine plus tôt à domicile face à Taule-Carantec (30-24), les joueuses de Brahim Sadi l'ont emporté, et de fort belle manière, le 19 mars dans leur gymnase Pierre de Coubertin contre Lanester, lors de la 17e journée de Nationale 2. Un large succès, 31 à 23, acquis notamment grâce aux 9 buts de Romane Damiens, meilleure marqueuse du match et deuxième meilleure buteuse du championnat avec 105 réalisations en 16 rencontres.

Ce match face à Lanester, 5e au classement, les Ignymontaines l'ont maîtrisé de bout en bout. Avec ce succès, elles conservent donc leur 8e place de la poule de 12 équipes, avec sept victoires, un nul et neuf défaites, avant d'aller chez le leader, le Cercle Paul Bert Rennes, le 2 avril. « *On va se battre jusqu'au bout pour le maintien, c'est une poule très dense, dure, où tout le monde peut battre tout le monde* », avait notamment déclaré l'entraîneur de l'ASMB, Brahim Sadi, au micro de *TV78* après la défaite face à Taule-Carantec une semaine plus tôt. Pour rappel, seul le 1er de poule monte en Nationale 1, tandis que les trois derniers descendent en Nationale 3. ■

Cyclisme
180 coureurs attendus au Grand prix cycliste de Montigny ce dimanche

Le Grand prix cycliste de Montigny, dont c'est la 7e édition a lieu le 27 mars et réunira 180 participants de différentes catégories, venus de toute l'Île-de-France.

La 7e édition du Grand prix cycliste de Montigny se tient le 27 mars. Organisée par le Vélo club Montigny-le-Bretonneux, cette course réunit 180 participants de toute l'Île-de-France. Ils pédaleront sur un circuit empruntant les avenues du Parc, des Prés, du Général Leclerc, et l'avenue Nicolas About. Le départ et l'arrivée s'effectueront avenue du Parc, près du croisement avec la rue de la République. Les catégories D3 et D4 s'élanceront à 8 h et parcourront 51 km en 18 tours, tandis que les coureurs classés D1 et D2 partiront eux à 10 h pour 75 km, soit 25 tours de circuit. Inscriptions sur ffc.fr rubrique « *événements* ».

Le temps du passage de la course, soit toute la demi-journée, jusqu'à 13 h, des perturbations de la circulation sont à prévoir. « *Les riverains de l'avenue du Parc devront emprunter le circuit dans le sens de la course. Des déviations seront mises en place, mais la traversée du circuit, sous la surveillance des signaleurs, sera possible au niveau des carrefours de la rue Alsace-Lorraine, de l'avenue des IV Pavés du Roy et de l'avenue des Trois Peuples* », précise le journal municipal *L'Ignymontain,* ajoutant que la déchetterie sera exceptionnellement fermée le temps du passage de la course et rouvrira à 14 h pour accueillir les usagers jusqu'à 18 h. ■

Football
Retour à la compétition victorieux pour Trappes, Maurepas se reprend

L'ES Trappes, qui n'avait plus joué en championnat depuis le 13 février, retrouvait les terrains de R2 le 20 mars en recevant la réserve de Poissy. Un retour à la compétition ponctué d'une victoire 2 à 0 pour les Trappistes, qui remontent au classement et se classent 4e de leur poule de 12 équipes, à neuf points cependant de la 1re place, la seule permettant de monter en R1. De son côté, en R3, Maurepas, qui avait vu sa série de cinq matchs sans défaite s'arrêter le week-end précédent, s'est relancé en dominant Villeparisis (2-0) à domicile, le 20 mars lors de la 14e journée. Les Maurepasiens restent donc 2es de leur poule et donc virtuellement en position de monter. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CŒUR DE VILLE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX

NOUVEAU

BELLE époque

- Dans le quartier Centre-Village **à proximité des commerces et des écoles.**
- **49 appartements du studio au 5 pièces** prolongés par un balcon, une loggia ou un jardin privatif.
- **3 maisons de 3 chambres** avec jardin privatif, bénéficiant d'un accès direct.

ESPACE DE VENTE À 3 KM :
Angle rue Pierre Brossolette/ rue Jean Jaurès à GUYANCOURT

PRIX ET PLANS SUR
vinci-immobilier.com

0 800 124 124 Service & appel gratuits

SARL BRH (nom commercial SEEMO): Siège social: 25 place de l'Église 56570 PLOEMEUR. SARL unipersonnelle au capital de 200 000 € - Immatriculée au RCS de Lorient - SIREN n° 822 310 124 - VINCI Immobilier Ile-de-France: Siège Social: 59 rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT – SNC au capital de 10 000,00 € - RCS Nanterre n° 830 855 797 – SIRET n° 830 855 797 00015. Illustrateur: Infime Architecture. Illustration d'ambiance non contractuelle. OSWALDORB. 03/2021.

UNE CO-PROMOTION
SEEMO Promoteur nouvelle génération
VINCI IMMOBILIER

SUEZ agit au quotidien sur le territoire pour fournir un service essentiel.

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.
SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

©Antoine Meyssonnier

suez

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Trappes Les « *adieux provisoires* » de Pierre Perret passent par la Merise

La tournée de l'auteur-compositeur-interprète aux 65 ans de carrière, jouant sur les mots de la langue française, fait étape à la hall culturelle trappiste le samedi 26 mars.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

La Merise accueille le 26 mars la tournée de Pierre Perret intitulée *Mes adieux provisoires*.

Le Zizi, Lily, Les Jolies colonies de vacances, Mon P'tit Loup, ou plus récemment *Les Confinis*, en référence à l'actualité autour de la pandémie de coronavirus, et dont la vidéo compte plus de trois millions de vues sur Youtube. Les titres marquants de Pierre Perret sont légion. À 87 ans, et après plus de 65 ans de carrière – marquée également par la parution d'ouvrages et des apparitions au cinéma et dans des séries TV–, l'auteur-compositeur-interprète marquant les esprits par ses chansons à texte jouant sur les mots et la musicalité de la langue française, aurait donc peut-être décidé de raccrocher, de ranger son micro et ses instruments. Mais avant cela, il a entamé une tournée d'au revoir intitulée *Mes adieux provisoires*, du nom de son double album sorti en février 2021 et composée de 32 titres. Une tournée qui fera étape à la Merise, à Trappes, le 26 mars, à partir de 20 h 30.

Pierre Perret, initialement programmé en 2020, y interprétera notamment ses titres les plus forts, lui qui « *a su décrire une France "qui conteste, qui refuse", une France "joyeuse, curieuse et érudite" appelant ainsi avec la douceur qui le caractérise au respect de la diversité* », rappelle la Merise sur son programme. Les tarifs des places vont de 12 à 27 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

La Verrière André Manoukian au Scarabée ce vendredi

L'ex-membre du jury de *Nouvelle Star* se produit le 25 mars au Scarabée, lors d'un concert jazz où il sera à la recherche de sonorités orientales, en s'appuyant sur des rencontres artistiques de divers horizons.

André Manoukian, qui s'est déjà produit à Saint-Quentin-en-Yvelines il y a quelques années (notamment à Maurepas en 2019), sera en concert au Scarabée, à La Verrière, le 25 mars. Un concert où le pianiste jazz de 64 ans fera « *voyager les spectateurs à la rencontre de ses ancêtres et dans son univers musical très jazz* », et ce, en « *s'appuyant sur des rencontres artistiques de divers horizons, comme l'Iran, la Turquie, la Syrie ou encore la Palestine* », peut-on lire sur le programme de l'événement. La nouvelle vie de celui qui est présenté comme « *l'homme de mille vies musicales* », ayant à la fois été collaborateur de grandes personnalités du jazz, ou encore membre du jury du télé-crochet *Nouvelle Star*.

Ce concert, programmé à 20 h 30, sera précédé, à 19 h, d'une séance de lecture avec le Théâtre du sable. Cette séance est accessible librement aux personnes munies d'un billet pour le concert d'André Manoukian, dont les places sont à réserver sur kiosq.sqy.fr, à des prix allant de 20 à 28 euros. Possibilité de tarifs famille (un adulte + un enfant, uniquement au guichet, du mardi au vendredi, de 14 h à 17 h 30). ■

Les Clayes-sous-Bois La Bretagne à l'honneur à l'espace Noiret ce vendredi

Comme chaque mois, une Altaïr conférence, projection cinématographique de documentaire de voyage suivie d'échanges avec le réalisateur, revient à l'espace Noiret, aux Clayes-sous-Bois. Le 25 mars, à 14 h, c'est la Bretagne qui sera à l'honneur avec le film *Bretagne, sur le sentier des douaniers,* d'Éric Montargès. Les tarifs vont de 3,50 euros à 8 euros, détails au 01 30 79 38 96. Ensuite, il faudra attendre le 15 avril pour l'Altaïr conférence suivante, autour du documentaire *Tour du monde*, de Muammer Yilmaz. ■

Guyancourt Le parc des sources de la Bièvre participe au Printemps de la sculpture

Ce parc guyancourtois fait partie des 22 sites yvelinois et alto-séquanais partenaires de la 4e édition de l'événement. Des temps forts autour des œuvres d'art public y sont programmés.

La 4e édition du Printemps de la sculpture se tient les 25, 26 et 27 mars. Organisé par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, l'événement « *met en lumière le patrimoine sculpté des deux territoires avec un programme riche en animations à la fois sur site et en ligne* », indiquent notamment les deux conseils départementaux dans un communiqué. 22 sites participent, dont un à Saint-Quentin-en-Yvelines : le parc des sources de la Bièvre, à Guyancourt.

Plusieurs temps forts y sont prévus. Le 25 mars, ce sera l'occasion de découvrir la *Perspective* de Marta Pan, une des sculptures emblématiques de l'art public saint-quentinois. Présentation de l'œuvre par les professionnels chargés de sa conservation, signature d'une convention avec la Fondation du patrimoine pour le lancement d'une souscription publique en faveur de sa restauration, ou encore spectacle de danse, auront notamment lieu sur place entre 18 h et 19 h 30. Le lendemain, à 10 h, une visite guidée de 1 h 30 du parc à la découverte de ses œuvres d'art public, - la *Perspective* de Marta Pan donc, mais aussi le *Repas des Géants*, le *Dragon*, ou le *Carré urbain* - est organisée. Événements gratuits, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir Un groupe met Jean-Jacques Goldman à l'honneur au théâtre Coluche

Goldmen, groupe composé de six membres, se produit depuis dix ans dans des concerts rendant hommage à Jean-Jacques Goldman et à son répertoire. Ce groupe fait étape à Plaisir ce samedi 26 mars.

Goldmen. C'est le nom du groupe qui se produira au théâtre Coluche, à Plaisir, le 26 mars à 20 h 30. Un groupe qui, comme le nom l'indique, reprend les titres de Jean-Jacques Goldman. « *Goldmen réussit la magie de nous faire revivre les concerts mythiques du chanteur préféré des Français. Depuis 2010, le groupe parcourt les routes de France, Suisse et Belgique en défendant fièrement les titres qui ont marqué les années 1980 à 2000,* indique le site internet de ce groupe composé de six membres. *Goldmen vous emmène "jusqu'au bout de vos rêves" avec un concert 100 % live, 100 % tubes, ou chacun peut chanter ses refrains préférés depuis "Envole-moi" en passant par "Encore un matin" ou "Il suffira d'un signe".* »

Le chanteur et guitariste Alain Stevez – dont les cheveux longs font penser au Jean-Jacques Goldman des jeunes années – s'impatientant du retour de l'icône sur scène, a créé un tribute en hommage à son idole. À ses côtés, Manu Simoens à la guitare et aux chœurs, Pierre-Henri Dromard (basse, choeurs), Laurent Top (clavier, chœurs), John Brenner (saxophones, percussions, choeurs), et Jérémy Stevez (batterie). Les six musiciens replongent ainsi dans l'univers Goldman et ses chansons mythiques. Les tarifs des places vont de 25 à 39 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

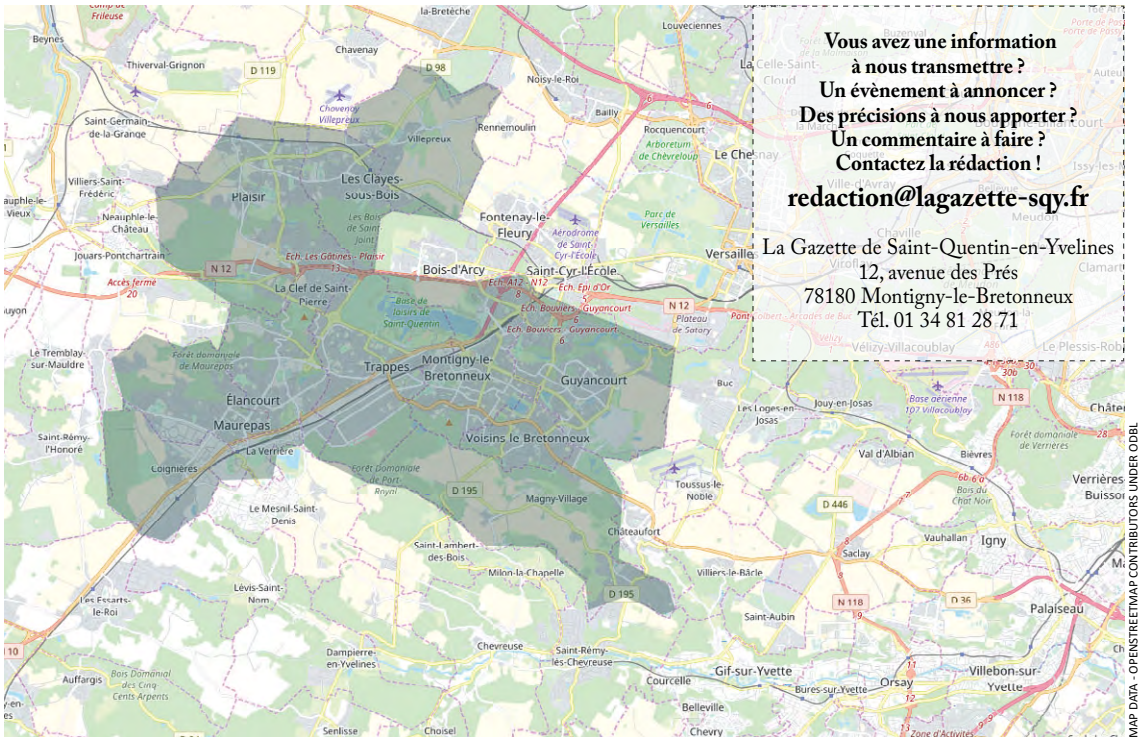

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteurs en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-sqy.fr
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 03-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				1			4	
9		1	4	5		3		8
		2	3	8		1		6
1		4			8			9
		5				8		
2		7	5	9			1	
7	1		2			4		3
		3		7	4	9		1
6							8	

SUDOKU : niveau difficile

		2	8		5	9		7
		3			2			4
	1					5		
2	9	6			4	7		3
			7				4	
5	2			7			6	9
	4		2		6	3		
6								

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°167 du 15 mars 2022 :

5	7	1	3	8	2	4	9	6
2	4	8	7	9	6	5	1	3
6	9	3	5	1	4	7	2	8
1	8	2	6	4	3	9	5	7
9	5	6	8	7	1	3	4	2
7	3	4	9	2	5	8	6	1
4	6	7	1	5	8	2	3	9
3	2	9	4	6	7	1	8	5
8	1	5	2	3	9	6	7	4

1	8	6	2	3	7	5	9	4
4	5	3	9	1	6	2	8	7
9	7	2	4	8	5	6	3	1
8	3	4	6	5	9	1	7	2
5	1	9	7	2	8	4	6	3
2	6	7	3	4	1	9	5	8
3	9	1	8	6	2	7	4	5
7	4	5	1	9	3	8	2	6
6	2	8	5	7	4	3	1	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Yvelines Étudiants Seniors + joue les prolongations !

Avec YES+, la solidarité c'est toute l'année !

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, AUXILIAIRES DE VIE* :

Vous recherchez un job enrichissant ? Rendez visite à des personnes âgées !

SENIORS ISOLÉS :

Envie de profiter de moments partagés ? Bénéficiez du dispositif gratuit **YES+** !

Informations et inscriptions : 78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire :
0 805 38 39 49 (appel gratuit) | yesplus@yvelines.fr

*Auxiliaires de vie : en complément de votre activité professionnelle

Autonomy
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine

Yvelines
Le Département